

- Commune de CONTHIL -

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry STEMART, Maire.

Date de la convocation : 10/03/2021

Date d'affichage des délibérations : 18 mars 2021

Nombre de membres afférents au conseil : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de procurations : 0

Présents (dans l'ordre du tableau) : Messieurs et Mesdames : Thierry STEMART, Olivier ROMAIN, Valérie SEMMELBECK, François BALAND, Daniel REICHERT, Michel HASTENTEUFEL, ~~Éric LOETSCHER~~, ~~Romain DESHAYES~~, Isabelle WITTMER, Bruno COLIN et Massimo PICCIOTTI.

Les personnes dont le nom est barré sont reportées ci-dessous avec la mention éventuelle d'excuse et/ou de procuration.

Absent(s) : MM. E. Loetscher et M. Picciotti (tous les deux excusés).

Madame Valérie Semmelbeck est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Bernard GUITTER, secrétaire de mairie, assure la rédaction des délibérations.

Ordre du jour :

- 1- Acquisition terrains de 2 particuliers
- 2- Approbation devis ESAT pour entretien espaces verts
- 3- Demande subvention de l'Etat pour éclairage public
- 4- Programme action ONF en forêt communale
- 5- Rectification location agricole
- 6- Points divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Communications

Néant

- - - Délibérations - - -

1°) Acquisition de terrains auprès de particuliers**Délibération n° 151DCM210101** **Codification :**

M. le Maire indique qu'afin d'étendre la superficie du verger communal récemment planté, il propose d'acquérir des parcelles de particuliers qui sont voisines de celle de la commune. Après avoir contacté les propriétaires concernés, ceux-ci ont accepté de céder à la commune les dites parcelles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'acquérir la parcelle des consorts SCHREINER (Mme Schreiner Laurence épouse MIESCH, M. Schreiner Jean-Luc, M. Schreiner David et M. Schreiner Rémy) et cadastrée :

Ban de Conthil Section 31 Parcelle n° 5 au lieu-dit La Lance d'une contenance de 12a23 au prix de 700,00 €.

- **DECIDE** d'acquérir la parcelle des consorts ZINGERLE (M. Bernard Zingerlé et son épouse née RAIMOND Viviane) et cadastrée :

Ban de Conthil Section 31 Parcelle n° 6 au lieu-dit La Lance d'une contenance de 5a51 au prix de 315,00 €.

- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tout document afférent à cette affaire.
- **S'ENGAGE** à inscrire la dépense correspondante au BP 2021.

Résultat du vote : unanimité**2°) Approbation devis ESAT entretien espaces verts pour 2021****Délibération n° 151DCM210102** **Codification :**

Monsieur le Maire indique qu'il a consulté différents intervenants pour l'entretien des espaces verts communaux. Il en ressort que l'offre la mieux disante est celle de l'ESAT « L'atelier des talents » de Morhange pour un montant de **8.052,00 € TTC**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accepter** le devis de l'ESAT « L'atelier des talents » pour un montant TTC de 8.052,00 €.
- **autorise** le maire à le signer ainsi que tout document y afférent.

Résultat du vote : unanimité**3°) Demande de subvention DETR/DSIL pour la rénovation du réseau d'éclairage public.****Délibération n° 151DCM210103** **Codification :**

Monsieur le Maire indique que le réseau d'éclairage public dans la commune est complètement vétuste et qu'il conviendrait de le remplacer par un système à LED plus moderne et moins énergivore.

Il a fait établir plusieurs devis desquels il ressort que l'offre la plus intéressante serait celle de la

société ECL Alsace (Energie Conseil Lorber) de Zillisheim (68720) pour un montant de 8.000,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de d'approuver le projet de réfection complète de l'éclairage public ;
 - **DECIDE** de solliciter l'aide de l'Etat sous la forme d'une subvention au titre de la DETR/DSIL
 - **ARRETE** le plan de financement suivant :
-
- **S'ENGAGE** à entreprendre ces travaux en 2021 dès obtention des accords de subventions.

Résultat du vote : unanimité

4°) Programme d'action en forêt communale pour 2021

Délibération n° 151DCM210104 Codification :

Monsieur le Maire indique que l'ONF lui a transmis le programme d'action pour 2021 en forêt communale. Celui-ci prévoit des cloisonnements sylvicoles dans les parcelles 5a, 5b et 6u ainsi qu'un dégagement manuel des régénérations naturelles dans ces mêmes parcelles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le programme d'action pour 2021 en forêt communale
- **ACCEPTE** le devis de l'ONF pour un montant total de 4.684,63 € TTC
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2021.

Résultat du vote : Pour : Unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

5°) Précision sur location d'une parcelle agricole

Délibération n° 151DCM210105

Codification :

Monsieur le Maire indique que par délibération du 11 décembre 2019, il avait notamment été décidé de louer une partie de 15 ares de la parcelle agricole Section 31 n°12 lieu-dit Pointe du Geren d'une superficie totale de 0.4609 ha.

Or il s'avère que la partie louée par M. Philippe ANTOINE ne représente qu'une superficie de 7 ares.

Il convient donc d'approuver cette modification et de valider le bail établi sur cette base.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **RECTIFIE** la délibération du 11 décembre 2019 en ce sens que la superficie de la parcelle Section 31 n° 12 au lieu-dit Pointe du Geren représente 7 ares et non 15 comme indiqué par erreur.

- **CHARGE** le maire de procéder à la rectification des documents et notamment le bail consenti à M. Philippe ANTOINE.

Résultat du vote : Pour : Unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

6° Points divers évoqués

- Bail à étudier en faveur de Julien Viermain (parcelle vers Zarbeling)
- Point AFAFAF
- Problèmes de prolifération des corbeaux et nuisances sonores
- Syndicat scolaire
- Travaux 2021 : parking près de l'école, crépi mur du cimetière, façade de la mairie
- Dégâts des eaux au foyer
- Toiture de l'école (peut encore attendre 1 ou 2 ans)
- Gestion inondation versant Ch. des Vignes

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 22 heures 30 minutes et le secrétaire de séance donne lecture du présent procès-verbal à l'assemblée.

Fait et délibéré à Conthil, les jour, mois et an susdits.

Signatures des présents :

Le Maire :

Thierry STEMART



François BALAND



Eric LOETSCHER

Les Adjoints et Conseillers municipaux :

Olivier ROMAIN



Daniel REICHERT



Romain DESHAYES

Valérie SEMMELBECK



Michel HASTENTEUFEL



Isabelle WITTMER



Bruno COLIN



Massimo PICCIOTTI